



**REUNION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE  
PROCES - VERBAL DE LA SEANCE  
DU 23 juin 2022**

Le vingt-trois juin deux mille vingt-deux, s'est réuni à seize heures, le Conseil de la Vie Sociale de l'E.H.P.A.D. « La Louisiane » de Pionsat.

**Présents :** Mme PAUGAM Corinne, directrice de l'établissement  
M. GARDY Jean-Michel, représentant qualifié pour les problèmes des personnes âgées  
Mme LANDRY Véronique, représentant du personnel  
Mme DEQUAIRE Marie-Angèle, représentante des résidents  
Mme DUBOIS Alice, Représentante des résidents  
Mme VIMONT Simone, représentante des résidents  
Mme BRAVY Chantal, représentante des familles  
M. FARGHEN Alain, représentant des familles

**Invités :** M. SARCY Thierry, IDEC  
Mme MARTINET Françoise, Conseillère hôtelière  
Mme MIOCHE Leatitia, Adjointe Administrative  
M. QUINCHON Emmanuel, Animateur  
M. CHARDONNET René, représentant suppléant des résidents  
M. SAVOYANT Louis, représentant suppléant des résidents  
Mme BODARD Colette, représentante suppléante des familles  
Mme DENEST Dominique, représentante suppléante des familles  
Mme VERGE Roselyne, représentante suppléante des familles  
M. BELOEIL Guy, résident  
M. CAUCAL René, résident  
Mme GAYET Madeleine, résidente  
Mme TORSET Christiane, résidente  
M. VISIOLI Gérard, résident

**Excusés :**

Dr LEHMANN Pascal, Médecin Coordonnateur  
Mme DEBORD Lucette, représentante suppléante des résidents  
Mme CHARDONNET Solène, représentante suppléante des familles  
Mme DUFAL Marie-Noëlle, représentante des familles  
M. PAIGNEAU Roger, représentant suppléant des résidents  
M. RECHOU Daniel, représentant des familles  
Mme TRIOULEYRE Marie-Paule, représentante des résidents  
Docteur LEHMANN Pascal, médecin coordonnateur

**L'ordre du jour de la séance est le suivant :**

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Restitution des questionnaires de satisfaction des résidents, des familles et des professionnels
- Règlement intérieur du Conseil de la Vie Sociale
- Charte de la laïcité
- Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2022 (EPRD)
- Convention avec « Bulle santé »
- Questions diverses

Début de séance : 16h00

---

<b>SUJETS/QUESTIONS</b>	<b>AVIS</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
<p>Approbation du procès-verbal De la séance précédente</p>	<p><b>Approuvé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres présents approuvent le procès-verbal de la dernière séance.</li> </ul>
<p>Restitution des questionnaires de satisfaction des résidents, des familles et des professionnels</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Madame PANOZZO Nathalie, qualicienne missionnée par l'établissement pour questionner les résidents sur la satisfaction de leur accompagnement et leur analyse ainsi que ceux des professionnels, des familles et référents.</li> <li>- Elle précise en début d'intervention sa méconnaissance du fonctionnement de l'établissement qui est en faveur d'aucune interprétation dans son analyse.</li> <li>- La restitution se fait par un diaporama (voir annexe).</li> <li>- Des points d'améliorations ont déjà été apportés avant même les résultats des questionnaires (ex. : image de l'établissement, création d'un site internet en cours, staff éthique sur le tutoiement et vouvoiement, ...).</li> </ul>
<p>Accueil des résidents du foyer ADAPEI de St Priest des Champs</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 résidents du foyer ADAPEI de Saint-Priest des Champs sont accueillis depuis le jeudi 9 juin dans l'EHPAD suite aux intempéries des derniers jours. Le PASA (Pôle d'Activité de Soins Adaptés) a été aménagé comme unité d'accueil. Une convention a été signée en définissant les modalités d'accueil et fixant le prix de journée à 77€66.</li> <li>- Le PASA est toujours actif au sein de l'établissement.</li> </ul>
<p>Règlement intérieur du Conseil de la Vie Sociale</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une réunion de préparation est mise en place pour les résidents avant les CVS qui a pour objectif de faire la lecture des documents à présenter et de faire remonter, de façon collégiale des points forts et les points à améliorer. Cette réunion est animée par un agent du service administratif. Les résidents ayant apprécié, cette réunion préparatoire se fera avant chaque réunion du CVS.</li> <li>- Les mandataires judiciaires sont prévenus de la date et de l'ordre du jour du CVS et sont sollicités pour nous faire remonter leurs questions.</li> <li>- Une photographie des membres présents est prise pour la page de garde du règlement intérieur. La recherche du droit à l'image a été recherchée chez tous les membres présents.</li> </ul>
<p>Charte de la laïcité</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le décret du 23 décembre 2021 oblige les établissements de santé de désigner un référent laïcité. Une convention de mutualisation a été faite avec 3 autres établissements pour nommer ce référent. Cette année, la directrice de l'EHPAD de Pontaurmur (titulaire) et la directrice de l'EHPAD de Pionsat (suppléant) ont été nommées. Elles sont en attente d'une formation.</li> </ul>

Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2022 (EPRD)	<b>Approuvé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un diaporama est projeté. (voir annexe)</li> <li>- Les membres présents approuvent l'EPRD.</li> </ul>
Convention avec « Bulle santé »		<ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2021, un poste d'ergothérapeute a été créé, l'ergothérapeute en poste a quitté l'établissement en fin d'année.</li> <li>- Comme l'établissement n'a pas de candidature, il a passé une convention avec « Bulle santé » pour 2 jours par semaine.</li> <li>- « Bulle santé » est un cabinet composé de 3 ergothérapeutes situé dans le Puy-de-Dôme ayant une expérience en EHPAD. Un ergothérapeute est déjà venu se présenter. Une deuxième rencontre aura lieu en juillet prochain avec une prise de poste en août. L'établissement a demandé comme jours d'intervention les mardis et jeudis (présence du Dr LEHMANN).</li> </ul>
Questions diverses		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Camion mobile dentaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 IDE formées ont commencé à prendre des clichés dentaires des résidents. Ces clichés sont envoyés puis évalués par les dentistes référents. Le camion mobile interviendra certainement en septembre lorsque plusieurs résidents ayant besoin de soins auront été recensés.</li> </ul> </li> <li>• <b>Projet de tournage :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un réalisateur de film (Jérémy CLAPIN) est venu visiter l'établissement en vue d'un éventuel tournage de son prochain film. Quelques scènes de ce film portent sur deux protagonisme travaillant en EHPAD.</li> <li>- La direction demande l'avis aux membres présents s'ils accepteraient un tournage au sein de l'établissement qui pourrait durer quelques jours : les membres approuvent le projet.</li> </ul> </li> <li>• <b>Questions des résidents, remontées lors de la réunion préparatoire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>« Plusieurs membres du CVS du 2<sup>ème</sup> étage demandent à ce qu'un résident n'ait plus accès à la salle à manger 15 mn avant le repas et après le repas. Il mange et revient chaque jour dans la grande salle à manger alors que le repas n'est pas terminé. Il dérangerait beaucoup de personne apparemment. Et demandent à ce qu'il ne se trouve pas dans la grande salle à manger lorsqu'il y a des animations »</i>  <u>Réponse</u> : Il est précisé que le résident (en préservant son anonymat) présente un « toc » se traduisant par un raclement de la gorge de façon répétitive. Face à de nombreux comportements hostiles de la part des autres envers ce résident, une 1<sup>ère</sup> solution avait été de le changer de salle à manger. Les mêmes comportements se sont reproduits obligeant le changement de secteur d'hébergement de cette personne afin de le protéger contre toutes agressions verbales.  Il est rappelé que dans notre établissement nous vivons en collectivité et nous devons accepter les différences des uns et des autres afin de mieux vivre ensemble.</li> </ul> </li> </ul>

<p>Questions diverses</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>« Lors des repas, sur les tables, il manque régulièrement des parts de fromage, ou de dessert »</b>  <u>Réponse</u> : Une précision amène à constater qu'il ne manque pas de fromage mais une diversité des plateaux est distribuée en commençant « côté pair » les jours pairs et « côté impair » les jours impairs. Concernant les desserts, il est expliqué que les résidents présentant des problèmes de déglutition peuvent bénéficier de certains desserts de texture normale. Il est rappelé qu'il ne faut pas hésiter à redemander car le service cuisine dispose toujours d'une réserve.</li>   <p><b>Question des représentants des familles quant à la distribution en portion du fromage :</b>  <u>Réponse</u> : Ce choix de distribution aurait un impact financier du fait que tout retour d'alimentation en cuisine est détruit.</p> <p><b>« 2 membres du CVS du 2<sup>ème</sup> étage aimerait savoir si parmi les employés, il y a des représentants d'étage et connaitre leur nom afin de les interpeller si nécessaire. »</b>  <u>Réponse</u> : Il est rappelé que M. SARCY est responsable des soins et que Mme MARTINET est responsable de l'hôtellerie. Si un résident rencontre un problème ne pas hésiter à en parler aux personnels qu'il a en face de lui.</p> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La climatisation en salle à manger</b> : des résidents se plaignent que la climatisation est coupée lors des repas et lors des animations. Il est rappelé qu'il y a 4 ans, les membres du CVS ont décidé de l'arrêt des climatisations pendant les repas en raison de l'accommodation que cela peut entraîner. Les membres présents décident que les salles à manger soit rafraichi avant l'arrivée des résidents et éteint lors de leur présence. Lors des fortes chaleurs, les résidents ayant une pathologie et ayant une climatisation dans leur chambre pourront rester en chambre pour manger.</li> </ul>
---------------------------	--	--

Fin de séance : 18h40

La présidente,



Mme DEQUAIRE Marie-Angèle

